



## Organisation hydrographique internationale

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Monaco, le 12 avril 2017

#### **1<sup>ère</sup> session de l'Assemblée de l'Organisation hydrographique internationale**

#### ***Cartographe nos mers, océans et voies navigables - plus important que jamais***

--

L'Organisation hydrographique internationale (OHI) est l'organisation intergouvernementale consultative et technique dont l'objectif principal est d'assurer que toutes les mers, tous les océans et toutes les voies navigables du monde sont convenablement hydrographiés et cartographiés.

L'Organisation, qui est basée en Principauté de Monaco depuis 1921, fournit les normes internationales en matière d'hydrographie et de cartographie marine et assure la coopération entre les pays à l'appui de la sécurité de la navigation en mer et du développement durable de leur environnement marin.

Après près d'un siècle d'existence à Monaco, l'OHI abordera son second siècle dans un cadre de gouvernance révisé, avec la tenue de la 1<sup>ère</sup> session de l'Assemblée de l'OHI, du 24 au 28 avril 2017. Plus de 300 délégués représentant ses 85 Etats membres, conjointement avec des représentants d'organisations internationales et non-gouvernementales ainsi qu'avec des observateurs d'autres Etats et de l'industrie se réuniront à l'Auditorium Rainier III à Monaco.

L'Assemblée de l'OHI aura de nombreux sujets à examiner, à une époque où l'attention de l'humanité est plus que jamais tournée vers les mers et océans en termes d'impact environnemental et de ressources économiques. Toutefois, nos connaissances de la plupart des mers et océans demeurent relativement faibles. Il existe des cartes à plus haute résolution de la Lune et de Mars que de la majeure partie des océans. Les chiffres de l'OHI montrent que la profondeur de moins de 15% des eaux océaniques les plus profondes a été directement mesurée, et que jusqu'à 50% des eaux côtières du monde doivent encore être hydrographiées.

Il est prévu que S.A.S le Prince Albert II de Monaco ouvre l'Assemblée de l'OHI à 10h le 24 avril 2017. L'Assemblée examinera un rapport des progrès faits par l'Organisation en matière de développement des normes et services techniques depuis la dernière session ordinaire de la Conférence hydrographique internationale en 2012. Elle examinera également les résultats du programme de coordination inter-régional, qui couvre les objectifs clés du programme de renforcement des capacités de l'OHI.

Plusieurs propositions présentées par les Etats membres de l'OHI et par le Secrétariat de l'OHI seront étudiées par l'Assemblée. Ces propositions embrassent un large éventail d'activités et de thèmes et seront prises en compte dans le cadre de l'examen du plan stratégique révisé, et du programme de travail et du budget de l'OHI pour 2018-20 que les représentants des Etats membres adopteront dans le cadre des séances de l'Assemblée.

## **Expositions technologiques**

Les technologies de pointe dans les systèmes hydrographiques et l'information géospatiale seront présentées au sein d'une exposition de l'industrie à l'Auditorium Rainier III, conjointement avec des produits et services innovants qui seront présentés par les Etats membres dans le cadre de l'exposition des Etats membres de l'OHI, dont le thème sera : « *De la collecte des données aux produits et services hydrographiques* ».

## **Escales de navires**

Il est prévu que cinq navires du Brésil, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni fassent escale au Port Hercule pendant la période de l'Assemblée, à l'appui du thème de la Journée mondiale de l'hydrographie 2017 : « *Cartographier nos mers, océans et voies navigables - plus important que jamais* ».

## **Election du nouveau Secrétaire général**

La 1<sup>ère</sup> session de l'Assemblée de l'OHI se clôturera le vendredi 28 avril 2017 avec l'élection d'un nouveau Secrétaire général de l'OHI et de deux Directeurs qui dirigeront et gèreront le Secrétariat de l'OHI pendant la prochaine période entre les sessions ordinaires de l'Assemblée, qui se tiennent tous les trois ans.

## **Presse**

La presse et les journalistes spécialisés sont invités à assister à la 1<sup>ère</sup> session de l'Assemblée de l'OHI en tant qu'observateurs, à leur convenance. Le président de la 1<sup>ère</sup> session de l'Assemblée ainsi que les chefs des diverses délégations nationales se tiendront à disposition pour des interviews ou des discussions au cours des pauses entre les séances de l'Assemblée. Les représentants de la presse peuvent demander une accréditation pour couvrir la cérémonie d'ouverture (le 24 avril de 10h à 12h30). Conformément aux règles de procédure de l'Assemblée, la suite de la session de l'Assemblée ne sera pas ouverte aux journalistes. Les représentants de la presse accrédités seront autorisés sur le lieu de tenue de l'Assemblée pendant les séances (de 9h à 17h30). Des interviews peuvent être faites à l'extérieur de la salle de réunion de l'Auditorium, lors des pauses ou à la discrétion des délégués qui accepteront d'être interviewés. Le programme et l'ordre du jour provisoires de l'Assemblée (document A.1/G/01 tel qu'amendé) sont disponibles sur le site web de l'OHI en anglais et en français.

Plusieurs réceptions seront organisées par les exposants de l'industrie, par le gouvernement de la Principauté de Monaco, par le Secrétariat de l'OHI, par les Etats membres de l'OHI et par les candidats aux élections de l'OHI tout au long de la période de l'Assemblée.

Les représentants de la presse qui souhaitent obtenir une accréditation pour la 1<sup>ère</sup> session de l'Assemblée de l'OHI du 24 au 28 avril sont priés de bien vouloir s'inscrire à l'avance.

## **Contact presse et inscriptions**

Caroline FONTANILI  
Relations publiques

[info@iho.int](mailto:info@iho.int)

+377 93 10 81 00

Pour toute information complémentaire : [www.iho.int](http://www.iho.int)